

Relais Petite Enfance



Les Relais Petite Enfance sont des interlocuteurs privilégiés de la politique Petite Enfance sur l'ensemble du département.

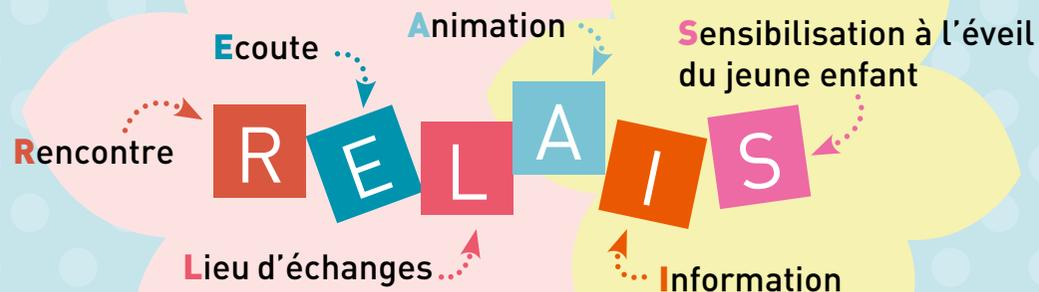


Relais Petite Enfance

Un lieu ressource pour l'accueil des jeunes enfants et des professionnels de la petite enfance



• • • Anne Couriol - 04 71 09 63 33



L'essentiel et plus encore



Soutien, conseils au quotidien pour l'accueil et le développement du jeune enfant

Parents

- * Être informés sur les différents modes d'accueil de votre territoire
- * Bénéficier d'un entretien individualisé pour cerner vos besoins d'accueil
- * Disposer des coordonnées des différents professionnels susceptibles d'accueillir votre enfant
- * Être informés sur les démarches à effectuer en tant que particulier employeur (contrat, convention collective...)
- * Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec l'assistant maternel ou la garde à domicile

Assistants maternels

- * Être mis en relation avec les familles
- * Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
- * Être informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
- * Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
- * Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
- * Participer à des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants de moins de 6 ans que vous avez en accueil
- * Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur

Gardes d'enfants au domicile des familles

- * Être mis en relation avec les familles
- * Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
- * Être informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
- * Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
- * Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
- * Participer à des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants que vous avez en accueil
- * Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur

Professionnels en devenir

- * Être informés sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance (assistant maternel, garde d'enfants à domicile, éducateur de jeunes enfants, ATSEM, auxiliaire de puériculture, puéricultrice)

Enfants

- * Fréquenter le relais à l'occasion de temps collectifs de socialisation dans des locaux adaptés
- * Participer à des ateliers d'éveil (activités manuelles, éveil musical et corporel...)
- * Partager des temps festifs
- * Bénéficier des ressources locales (médiathèque, ludothèque) et des actions passerelles (multi-accueil, accueils de loisirs, école maternelle...)

